

Parvis Gare de Lyon

PARIS GARE DE LYON

EMPLACEMENT PARVIS LOUIS ARMAND

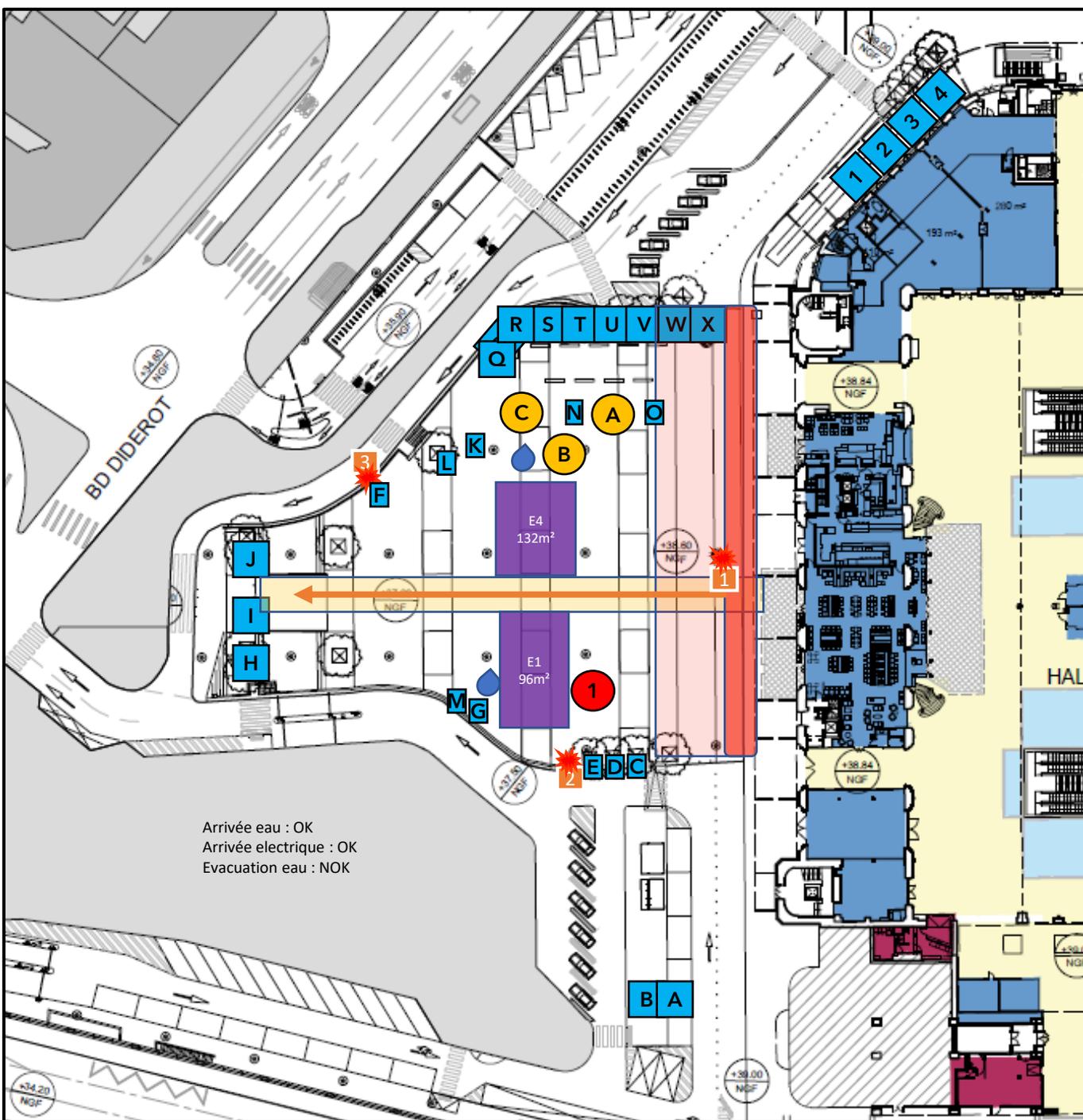
SITUATION DE L'EMPLACEMENT

L'emplacement est situé sur le parvis de la gare de Lyon, côté Rue Diderot.

Paris Gare de Lyon : une gare grandes lignes et banlieue en correspondance avec 2 lignes de métro (Lignes 1 & 14) et 2 lignes de RER (A & D).

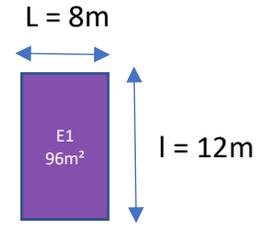
La SNCF sera systématiquement consultée pour confirmer la faisabilité technique de l'opération.





Arrivée eau : OK
 Arrivée électrique : OK
 Evacuation eau : NOK

-  pente de 3,49%
-  Bornes électriques
-  Corolles grandes (non mobile)
-  Corolles moyennes (mobile sous réserve)
-  Bacs à fleurs / anti-beliers
-  Voies Pompiers 5m large environ
-  Voies Pompiers
-  Zone évacuation gare
-  Espaces Opérations Ephémères
 E1 = L8mxl12m = 96m² environ
 E4 = L12mxl11m = 132m² environ
-  Arrivée d'eau



Répartition puissance bornes électriques

Borne 1: milieu parvis
*(sous réserve d'occupation
de l'espace M1 Médiagares)*

3 Prises Hypra IP44 16A

200V à 250V -2P+T

2 Prises Hypra IP44 32A

200V à 250V -1P+N+T

2 Prises Hypra IP44 32A

380V à 415V -3P+N+T

Borne 2: côté Mercure

5 Prises Hypra IP44 16A

1 Prise Française 16A -2P+T

2 Prises Hypra IP44 32A 1P+N+T

2 Prises Hypra IP44 32A 3P+N+T

PARIS GARE DE LYON

EMPLACEMENT PARVIS LOUIS ARMAND

INSTALLATION/DESINSTALLATION

- Travaux de nuit entre 22h et 5h
- Installation de nuit entre 22h et 5h
- L'occupant devra respecter les règles de sécurité et de sûreté de la Gare
- Les camions et grues mobiles ne pourront pas accéder au parvis

EXPLOITATION

- La charge au sol est de 2 tonnes /m² et de 19 tonnes/m² pour les voies d'accès pompiers
- L'utilisation de bouteilles de Gaz est interdite sur le parvis
- La pente du parvis est de 3.49%

- L'occupant pourra utiliser les sanitaires publics de la gare à ses frais
- L'occupant devra se soumettre aux règles de sécurité et de sûreté de la Gare.
- L'occupant est responsable de l'évacuation de la totalité de ses déchets et de leur traitement suivant les normes en vigueur en totale autonomie (pas d'accès à un local déchets dans la gare).
- Le gardiennage de la gare ne comprend pas les emprises commerciales (pas d'intervention dans les commerces, pas de surveillance des phases travaux...)
- Affichage des horaires d'exploitation obligatoire
- Une seule livraison quotidienne autorisée entre 5h et 7h du matin.

RAPPEL

- **La hauteur de l'installation sera soumise à l'approbation de la SNCF**
- **Penser aux coupures d'urgences (une coupure intérieure + 1 coupure extérieure + 1 coupure enseigne si nécessaire)**
- **Prévoir une solidité des structures (parasols, mobiliers...) pour une prise au vent > à 80 km/h**
- Penser aux extincteurs (un à eau et un à CO2)
- Prévoir chemin de câbles escamotables jaunes/noir (camion pompier)
- Attention : pas de mobilier autorisé en dehors de l'emplacement commercial. Tout mobilier « amovible » doit être fixé ou lesté
- Les besoins de stockage/locaux sociaux doivent être prévus dans l'emprise commerciale ou à l'extérieur de l'emprise SNCF
- L'occupant devra missionner un bureau de contrôle à ses frais pour vérifier la sécurité, la solidité, l'électricité et l'accessibilité PMR.
- **Pas d'évacuation d'eau = l'occupant devra évacuer son eau en totale autonomie.**

La SNCF sera systématiquement consultée pour confirmer la faisabilité technique de l'opération.

PARIS GARE DE LYON

EMPLACEMENT PARVIS LOUIS ARMAND

Conditions d'utilisation de la bouche à eau (pour un usage hors alimentaire)

- Potabilité de l'eau : La gare ne valide pas la potabilité de l'eau. **Son usage doit être non alimentaire.**
- Le parvis possède une bouche à eau. Elle est normalement utilisée pour le remplissage des autolaveuses. Afin que la gare puisse disposer d'une bouche à eau en permanence, **les 2 bouches à eau ne doivent pas être utilisées simultanément.**
- Raccordement : diamètre 40 mm. Prévoir un embout adapté (non fourni par la gare).
- Evacuation des eaux usées : **Pas d'évacuation sur le parvis.** Il existe cependant un regard d'évacuation en VDI. Prévoir un contenant, un chariot à roulette et un gilet haute visibilité pour y accéder.
- Sécurisation du point d'eau : Sécuriser le raccordement au point d'eau par la pose d'un coffrage :
 - Lesté et robuste
 - Cadenassé
 - Avec de matériaux résistant aux intempéries
- La distance entre le stand et le point d'eau devra être la plus courte possible. Le conduit d'eau devra être protégé au moyen d'un passage de câble. **Attention à ne pas masquer les écrans d'information voyageurs.**

